

Daniel BARTHÉLEMY
 Françoise LAMOINE
 avec la collaboration de Pierre PROST

LA CÉRAMIQUE PRÉ-AUGUSTÉENNE ET AUGUSTÉENNE DE MÂCON : ESSAI DE SYNTHÈSE

I. PRÉSENTATION

Jusqu'aux années soixante, la connaissance du Mâcon antique se résumait aux mentions de textes anciens et aux découvertes ponctuelles. Ces quelques données fragmentaires ne permettaient pas d'appréhender l'agglomération antique du point de vue de son évolution et de son organisation. En 1966, la construction du central téléphonique, rue des Carmélites, et, en 1968, celle des bâtiments de la Bibliothèque et des Archives Départementales, place des Carmélites, furent l'occasion des premières fouilles urbaines dans le centre ancien. Celles-ci allaient apporter des informations sur les origines de *Matisco*. Des vestiges du *murus gallicus* (Barthélemy 1973) et des restes d'habitat de La Tène D2 (Barthélemy 1968-69 et 1986) révélaient alors l'existence de l'*oppidum* éduen mentionné par César (B.G., VII, 90). Depuis, diverses opérations archéologiques ont permis la collecte de nombreuses informations concernant la ville gallo-romaine.

Les points de découverte pour la fin de La Tène et les débuts de la colonisation se limitent à la colline de la Baille, cœur originel de la cité, ou dans sa proche périphérie. En revanche, les éléments datés de la période augustéenne se retrouvent sur une plus vaste surface. Du nord au sud, ils ont été mis au jour sur l'ensemble de l'espace qui a livré des vestiges gallo-romains pour le Haut-Empire (Fig. 1). On peut en déduire que la période augustéenne marque sans aucun doute la première étape de l'urbanisation du site de Mâcon (Barthélemy 1999).

Cependant les vestiges découverts correspondent pour l'essen-

tiel à des remblais d'occupation, soit en contexte d'habitat, soit en contexte funéraire. Aussi l'analyse de cette phase précoce de l'histoire urbaine de Mâcon repose avant tout sur l'étude du mobilier découvert, majoritairement constitué de céramiques. Il nous est donc apparu important de reprendre l'ensemble des lots exhumés afin de réaliser une étude globale et d'en proposer une synthèse.

II. LES POINTS DE DÉCOUVERTE (Fig. 1)

1. Éléments pré-augustéens.

Nous l'avons précisé, les découvertes concernant les périodes pré-augustéennes se situent sur, ou à proximité, de la colline de la Baille. Celle-ci forme une

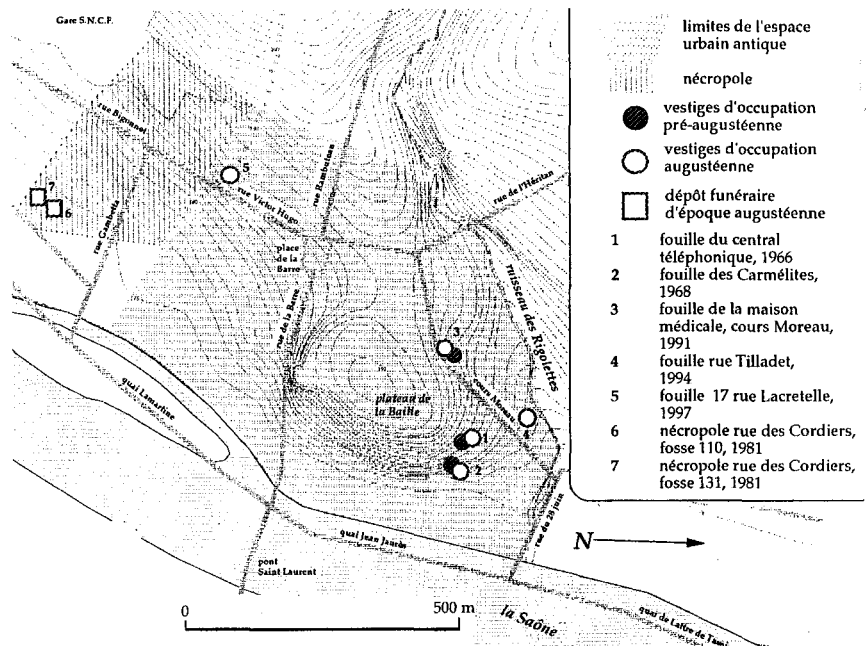


Figure 1 - Mâcon antique, découvertes pré-augustéennes et augustéennes.

éminence calcaire qui domine la Saône d'une trentaine de mètres en rive droite. Ce promontoire constituait un lieu privilégié pour l'établissement d'un point fortifié. Les vestiges de l'*oppidum* ont été reconnus sur la pointe nord de la colline, là où un puissant talus sédimentaire vient s'appuyer sur le relief rocheux. Cette configuration géologique et la création du rempart gaulois ont favorisé la conservation des vestiges et la constitution d'une importante stratigraphie.

Des études récentes sur du mobilier retrouvé dans les niveaux d'habitat, la céramique commune (Barral 1994) et les amphores Dressel Ib (Maza, thèse en cours, Lyon II) confirment une occupation de la fin de La Tène D2 (horizon 60/40 av. J.-C.). Un diagnostic récent sur le projet d'extension de la Bibliothèque a permis de recueillir quelques fragments de céramique (campagnienne B et céramique peinte) qui laissent supposer une présence sur le site dès la fin du II^e ou le début du I^{er} s. av. J.-C. (Lamoine dans Remy, Barthélemy 1999).

L'horizon 40/20 av. J.-C. n'a pas été identifié lors des fouilles qui ont révélé les vestiges de l'*oppidum* mais lors du chantier de construction de la maison médicale du Clos de la Moussière, cours Moreau (Barthélemy 1996). Cette phase chronologique est la plus ancienne de la séquence stratigraphique reconnue sur ce site. Il s'agissait d'une fosse (ou fossé ?) dégagée malheureusement dans des conditions d'extrême urgence.

2. La période augustéenne.

Les fouilles du central téléphonique (1966) et des Carmélites, construction de la Bibliothèque et des Archives Départementales (1968), l'extension de la Bibliothèque (1999).

Les recherches menées en 1966 et 1968 n'ont pas permis d'identifier de manière précise la nature de la présence humaine sur les lieux à la période augustéenne. Seuls des éléments céramiques, et en particulier la sigillée lyonnaise (Barthélemy 1973), prouvent la continuité de l'occupation. Le diagnostic entrepris en 1999 a apporté des données plus précises sur l'évolution de l'habitat dans ce secteur. Dans la tranchée-sondage réalisée, la fondation en pierres d'un mur et la tranchée de récupération d'un second mur perpendiculaire au premier, ont été mises au jour. Un niveau de destruction en rapport avec ces structures a livré de la sigillée précoce et des dalles en terre cuite (Remy, Barthélemy 1999). Ces carreaux de pavement destinés à être disposés de chant pour confectionner des décors en *opus spicatum* sont à rapprocher de ceux découverts dans l'état 4 de la maison PC1 de Bibracte (Goudineau, Peyre 1993). Ces éléments concourent à démontrer que, comme au Mont-Beuvray, sur le site de l'*oppidum* de *Matisco* à l'époque augustéenne, un habitat de type italique a succédé à l'habitat indigène.

Si, dans cette zone, nous notons des structures, en revanche nous ne possédons que peu de mobilier céramique.

Fouille du 17 rue Lacretelle (1997).

Cette fouille de sauvetage a mis au jour de nombreux témoins attestant de la présence gallo-romaine durant tout le Haut-Empire (Barthélemy et alii 1997). Ce secteur se trouve éloigné d'environ 500 m du plateau de la Baille et est en limite nord de la zone funéraire.

La phase d'occupation augustéenne est la plus ancienne identifiée sur le site. Reconnue sur une surface restreinte, 7 m², elle est intéressante par l'homogénéité du matériel recueilli. Elle se traduisait par la présence d'un sol empierré installé sur le terrain naturel (F.5). En contrebas de cet aménagement, un large creusement (F.11) est constitué par une série de fosses aux formes irrégulières. La destination de ces structures n'a pas pu être définie. Deux niveaux de comblement et de recouvrement des structures ont livré un abondant mobilier, les U.S. 2005 et 2015 (Tableau 1).

	U.S. 2005	U.S. 2015
Céramique	1121	151
Faune	876	97
Scories	70	11
Métal divers	17	2
Divers	3	1
Total	2087	262

Tableau 1 - Mâcon, rue Lacretelle, comptage du mobilier.

La nature de ces couches est caractéristique de remblais d'occupation constitués des rejets de la vie domestique (fragmentation de la céramique, abondance de la faune) et d'activités artisanales (scories). Tout ce mobilier, drainé par l'érosion et les activités humaines, s'est trouvé piégé dans des structures en creux. Même si aucune trace d'habitats n'a été retrouvée lors de la fouille, nous pouvons supposer leur présence en amont, dans un périmètre proche. L'absence d'occupation antérieure sur le site permet de considérer l'ensemble céramique comme homogène et représentatif pour la période augustéenne.

Fouille de la rue Tilladet (1994).

L'emplacement de cette fouille est proche de l'*oppidum*, au nord, à quelque 140 m en contrebas du site de la Bibliothèque et des Archives Départementales. Nous sommes là sur le versant sud du vallon des Rigolettes, ruisseau qui constitue la limite septentrionale de l'extension urbaine antique (Barthélemy 1999). Comme pour la rue Lacretelle, les niveaux augustéens marquent la première phase d'occupation du site, mais leur nature est sensiblement différente. Nous avons affaire ici à une succession de remblais accumulés qui nivelent la pente et sur lesquels va s'installer un habitat au début du I^{er} s. apr. J.-C. Les couches augustéennes n'ont pas révélé de structures mais nous pouvons cependant supposer qu'elles résultent de la destruction d'un premier état d'aménagement du site. Pour notre étude nous avons retenu trois lots de matériel provenant des zones 2, 5 et 6. Ces éléments collectés dans des U.S. différentes ont été regroupés du fait des collages entre couches (Tableau 2).

On peut remarquer que, rue Tilladet, les restes de

	U.S. Zone 2	U.S. Zone 5	U.S. Zone 6
Céramique	277	1173	306
Faune	9	151	38
Scories	5	37	1
Métal divers	3	72	10
Divers	5	17	2
Total	299	1450	357

Tableau 2 - Mâcon, rue Tilladet, comptage du mobilier.

	Lac.U.S. 2005	Lac.U.S.2015	Til. zone 2	Til. zone 5	Til. zone 6
% faune	41.97	37.02	3.01	10.41	10.64

Tableau 3 - Pourcentage de faune par site.

	tessons inf. 5 cm	sup. 5 cm. inf. 10 cm	tessons sup. 10 cm
Lac. U.S.2005	80.7 %	19.1 %	0.2 %
Til. zone 5	64.9 %	31.1 %	4 %

Tableau 4 - Fragmentation de la céramique, rue Lacretelle et rue Tilladet.

faune sont notablement moins importants que rue Lacretelle (Tableau 3).

Une autre différence tient à la fragmentation des vases. Rue Lacretelle, la céramique se trouve davantage fragmentée. Nous pouvons le mettre en évidence sur la céramique sombre grise en classant les 566 tessons de l'U.S. 2005 (rue Lacretelle) et les 347 des couches sélectionnées en zone 5 rue Tilladet. Nous les avons triés en prenant en compte leur plus grande dimension selon 3 groupes (Tableau 4).

Cette différence dans l'état du mobilier céramique se marque également dans le fait que les reconstitutions ont été plus nombreuses rue Tilladet.

Fouille de la nécropole des Cordiers (1979-1982).

Sur les 131 structures funéraires relevées lors des fouilles menées sur un secteur de la nécropole antique, rue des Cordiers, 25 étaient des fosses contenant de la vaisselle brisée et brûlée (Barthélemy, Depierre 1990). Ces dépôts ont été interprétés comme le témoignage d'un repas funéraire. Ils étaient composés d'une association de vaisselle culinaire (plats à cuire), de vaisselle de service (sigillée notamment) et de vases à liquide (cruches et amphores). L'intérêt de ces ensembles est qu'ils nous fournissent de parfaits ensembles clos, constitués à un moment donné, et reflets des pratiques funéraires. Parmi ces fosses, 4 ont livré des ensembles datables de la période augustéenne, les fosses 6, 87, 110 et 131.

III. ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

Cette étude tend à donner un aperçu de la céramique dans une fourchette chronologique comprise entre 40 av. n. è. et 20 de n. è.

Nous commencerons par rappeler quels types de céramique sont répertoriés à l'époque pré-augustéenne, puis nous ferons un exposé plus détaillé de la céramique du début de l'Empire en comparant deux sites de consommation et les dépôts de vaisselle brisée de la nécropole.

1. La céramique pré-augustéenne (Fig. 2).

Le matériel n'étant pas très abondant, nous ne rentrons pas dans des considérations de proportions.

Les importations

Elles sont constituées pour l'essentiel d'amphores du type Dressel 1B (nos 2 à 4), seules repérées sur ce site. Les céramiques fines sont représentées par un plat en campanienne C, Lamb. 5/7 (n° 1), un gobelet d'Aco

(n° 6), un gobelet type *Rippenbecher*, un plat en imitation sigillée (n° 7) dont la forme est apparentée au service I et que l'on peut attribuer aux ateliers lyonnais (Genin, Lasfargues, Schmitt 1996, pl. 3 p. 33).

Sont également présents un plat à vernis rouge pompéien (n° 5) et un bol type Roanne décoré de bandes blanches et rouges.

La céramique commune

Les cruches en céramique commune claire présentent une lèvre striée (n° 9). La céramique grise fine, quant à elle, se caractérise par des écuelles à lèvre rentrante et des plats à bord oblique imitant la céramique campanienne (n° 8).

Le répertoire de la céramique commune grise se compose principalement de couvercles, de pots et de jattes en céramique non tournée (nos 10 à 14). Les lèvres sont moulurées et plus ou moins obliques ; les panses peuvent recevoir un décor d'incisions et/ou être peignées.

La céramique de cette époque a déjà été étudiée par Ph. Barral dans sa thèse. Il note une augmentation de la céramique grossière et une baisse de la céramique grise fine, l'apparition de nouvelles catégories comme la *terra nigra*, la céramique à vernis argileux, les imitations de sigillées et la paroi fine. Il ajoute que la céramique peinte tend à être représentée par des bols type Roanne, alors qu'auparavant nous avions plutôt des vases-bouteilles (Barral 1994 : étude du matériel, p. 31 à 37 et pl. 8 et 9).

2. La céramique augustéenne.

La céramique de cette période sera étudiée selon deux aspects. L'un est dévolu à un essai de synthèse afin de montrer un tableau des plus fidèles de la céramique à cette époque. L'autre tente de comparer deux sites d'occupation et les dépôts de vaisselle brisée de la nécropole.

Les importations

o Les amphores (Fig. 3, 8 et 9)

Elles représentent environ 5 % du matériel des sites de consommation et 8 % dans la nécropole. Les amphores recueillies rue Tilladet et rue Lacretelle offrent la même distribution. En effet, les amphores vinaires se répartissent entre les Dressel 2/4 italiques et orientales, les Pascual 1, les Gauloises 2 de Marseille et les Haltern 70. En outre, seuls deux individus du type Dr. 1B ont été dénombrés et nous sont parvenus dans un état altéré¹. Le transport de l'huile est assuré par des amphores Dr. 20 de Bétique, de type précoce, et

1 Nous avons tendance à considérer ces amphores comme des éléments résiduels.

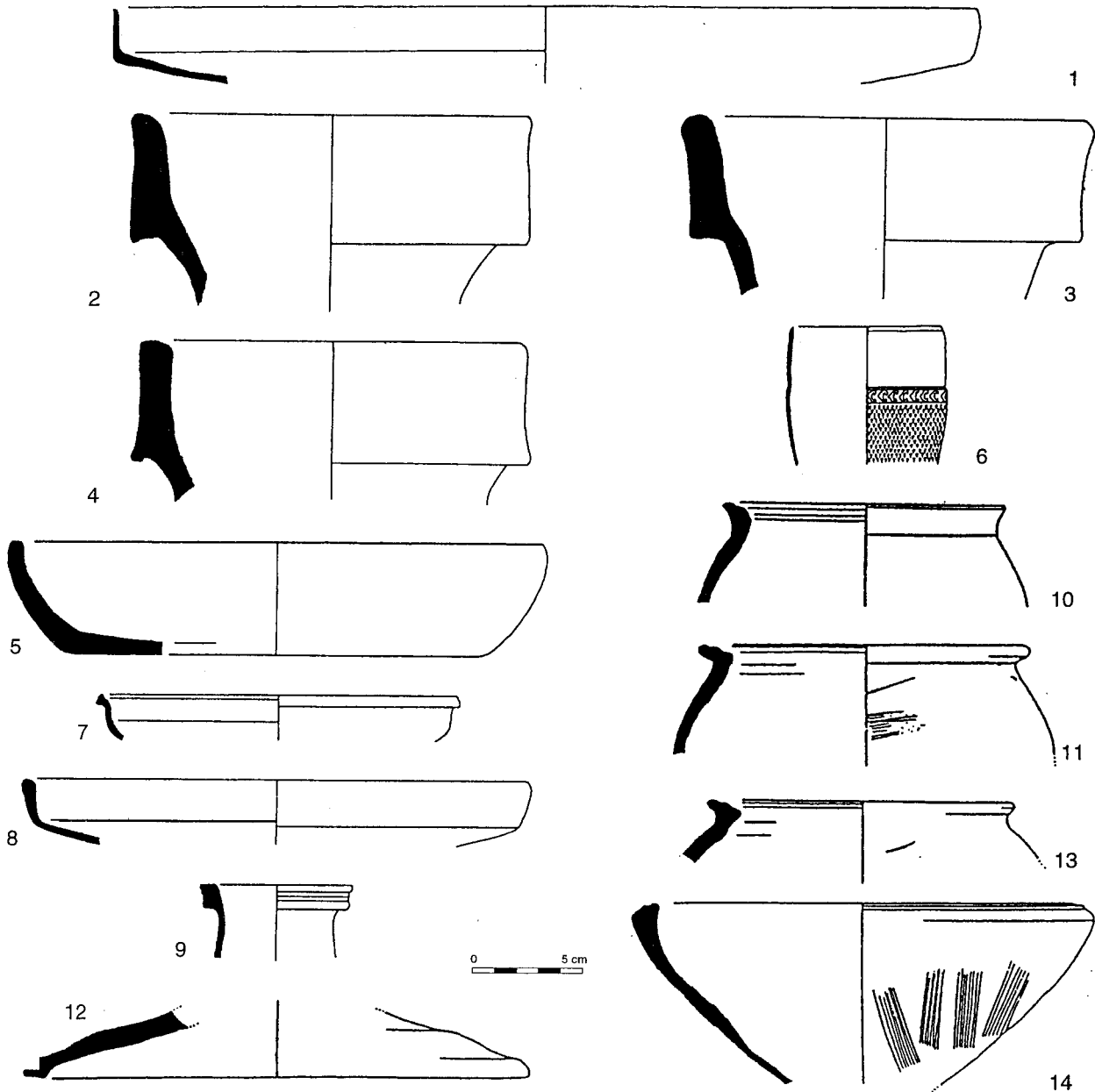


Figure 2 - Cours Moreau 1991. 1 : Campanienne C ; 2 à 4 : amphore Dressel 1B ; 5 : VRP ; 6 : gobelet d'Aco ; 7 : imitation de sigillée ; 8 : grise fine ; 9 : commune claire (dessins F. Lamoine) ; 10 à 14 : commune grise non tournée (dessins Ph. Barral).

celui du *garum* par des amphores Dr. 7/11.

Dans la nécropole, les fosses n'ont fourni que des amphores vinaïres du même type que celles précédemment énumérées à savoir : des Dr. 2/4 italiques et orientales et des Pascual 1 de Tarraconnaise. La présence exclusive de conteneurs vinaïres paraît logique si l'on considère que ce sont les fosses de rejet de repas funéraires.

Nous constatons une différence de distribution par rapport à la période précédente, les lieux d'importations se sont multipliés ; l'Italie n'est plus la seule source d'approvisionnement. Un phénomène comparable est d'ailleurs attesté à Lyon (Lemaître, Desbat, Maza 1998).

□ *Les imitations sigillées* (Fig. 4, 8 et 10)

Aux environs de 5 % sur les sites de consommation, elles se révèlent assez présentes dans la nécropole

(13 %). Les plats du type Goudineau 1 (Fig. 4, n° 1 et Fig. 8, n° 10) sont les plus fréquents, néanmoins nous retrouvons des plats imitant le service I (Fig. 4, n° 2). Certains vases portent une estampille soit anépigraphie (Fig. 4, n° 7), soit un timbre comme la marque MAC(E?), rue Lacretelle, connue à Saint-Romain-en-Gal (Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 8, nos 11 et 12).

Dans la nécropole (Fig. 10), outre les plats Goud. 1 (n° 18), sont attestés des bols hémisphériques (n° 18) (Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 3, n° 15).

□ *La sigillée* (Fig. 4, 8 et 10)

Dans les mêmes proportions que les imitations rue Tilladet et rue Lacretelle, elle se présente sous la forme de plats du service I (Fig. 8, nos 6, 8, 9) et II (Fig. 4, nos 4 et 5), cependant nous avons quelques exemplaires du service III (Fig. 4, n° 6).

La sigillée est très abondante dans la nécropole (Fig. 10) puisqu'elle atteint presque 40 % des individus : les trois services sont représentés mais nous

observons une prépondérance du service II. Néanmoins une forme de sigillée arétine précoce (type 5/4) est attestée (Fig. 10, n° 6).

Type	NMI			Pourcentage		
	Tilladet	Cordiers	Lacretelle	Tilladet	Cordier	Lacretelle
Amphore	11	10	10	4.6	7.8	5
Non tournée	23		27	9.6		13.5
Imitation de sigillée	12	17	3	5	13.2	1.5
Sigillée	16	48	9	6.7	37.2	4.5
Vernis argileux	37	3	14	15.4	2.3	7
VRP	6		1	2.5		0.5
Paroi fine	13	2	3	5.4	1.6	1.5
Terra nigra	10	4	8	4.2	3.1	4
Céramique peinte	17		16	7.1		8
Grise fine	21	18	35	8.8	14	17.5
NPR	2			0.8		
Commune claire	26	12	11	10.8	9.3	5.5
Sombre grise	29	13	59	12.1	10.1	29.5
Kaolinitique	1	1	1	0.4	0.8	0.5
Dolium	12		3	5		1.5
Mortiers	2			0.8		
Plombifère	1			0.4		
Balsamaire		1			0.8	
Indéterminée	1			0.4		
Total	240	129	200	100	100	100

Tableau 5 - Répartition des céramiques d'après le NMI.

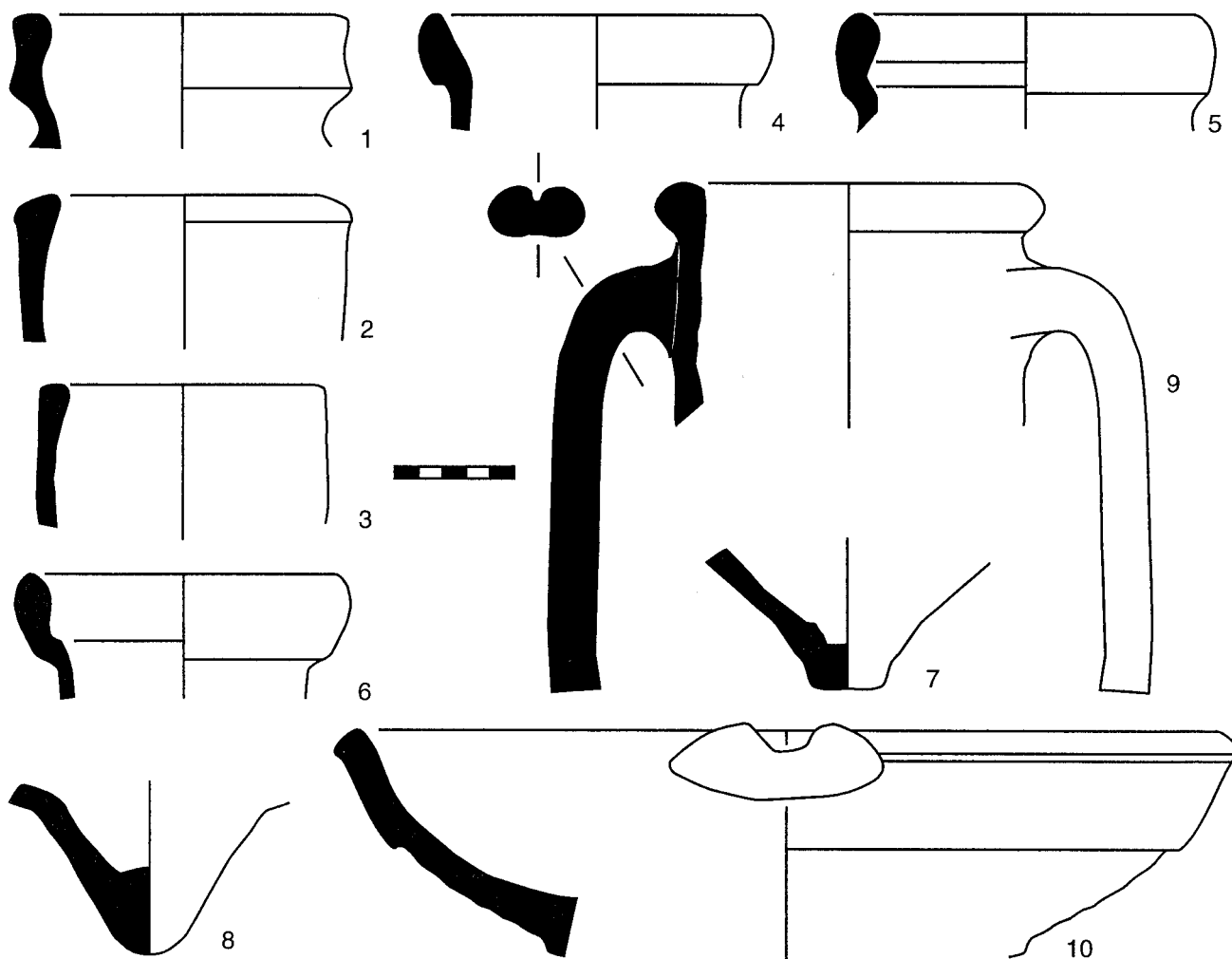


Figure 3 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine). Amphores.

1 : Gauloise 2 ; 2 et 3 : Pascual 1 ; 4 à 6 : Dressel 20 ; 7 : Dressel 2/4 orientale ; 8 : Dressel 20 ; 9 : Dressel 2/4. 10 : Mortier.

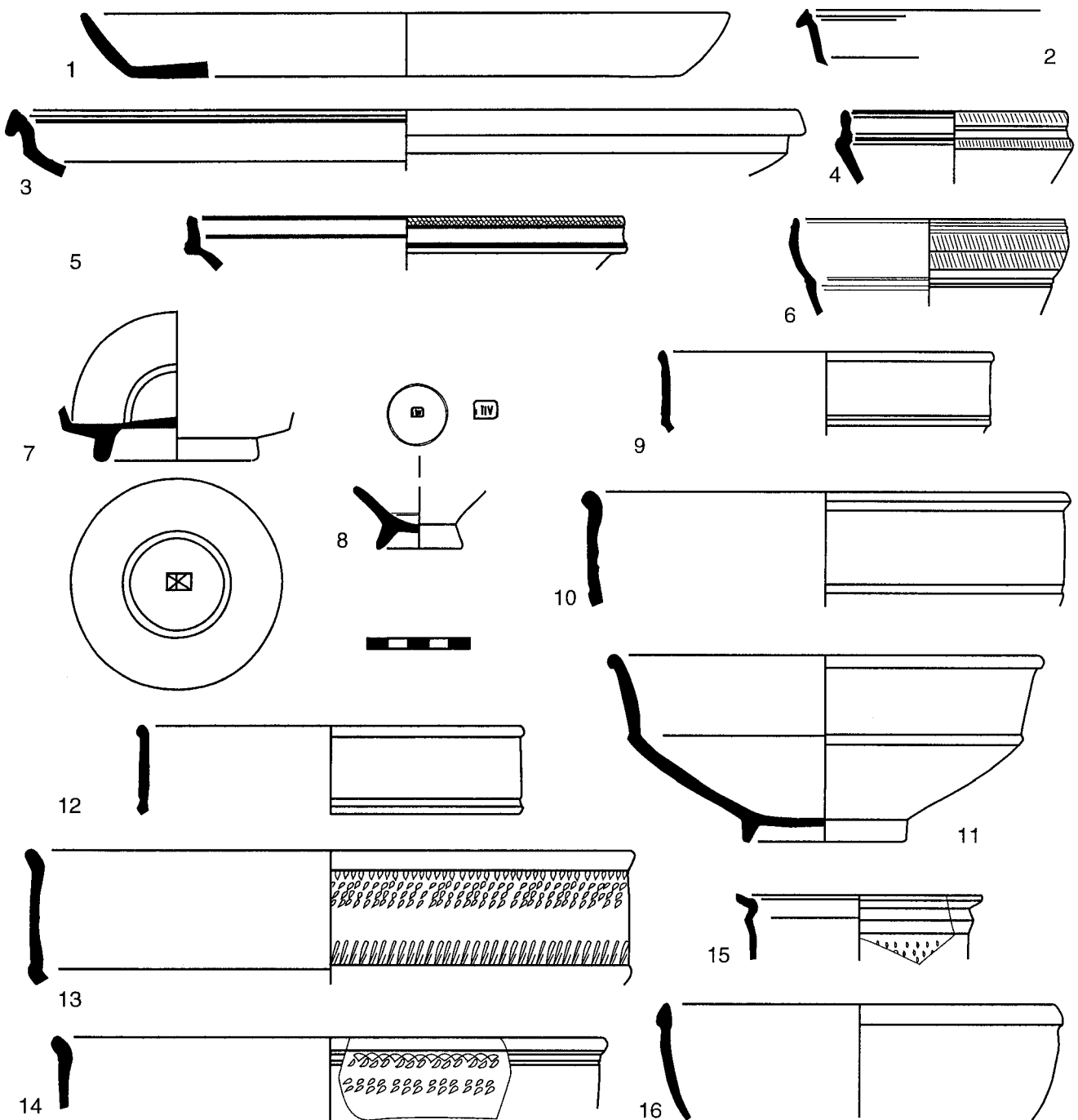


Figure 4 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine et J.-L. Trouvé). 1, 2 et 7 : imitation de sigillée ; 3 à 8 : sigillée ; 9 à 16 : vernis argileux.

Plusieurs estampilles sont présentes, notamment la marque *Ateius* connue à Lyon. Les timbres ont déjà été publiés dans l'ouvrage consacré à la nécropole des Cordiers². Il en ressort que les sigillées proviennent soit d'Arezzo, soit de Lyon, sans qu'il soit possible de déterminer la prépondérance de l'un ou l'autre des lieux de production.

□ *La céramique à vernis argileux* (Fig. 4, 8 et 11)

Sur les sites de consommations (rue Tilladet et rue

Lacretelle), elle est représentée par des bols et des gobelets. Les formes ouvertes sont essentiellement des bols à bord droit et fond annulaire (Fig. 4, nos 9 à 14)³. Certains présentent des décors d'incisions sur le haut de la panse (Fig. 4, nos 13 et 14 ; Fig. 8, nos 3 à 5). A cela s'ajoutent des formes plus spécifiques à lèvre en bourrelet et panse évasée et à lèvre rentrante (Fig. 4, n° 16 et Fig. 8, n° 2) (Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 5, n° 3). Un vase particulier se démarque, rue Lacretelle, son engobe reposant sur un engobe blanc (Fig. 3, n° 4).

2 Un répertoire des signatures est publié dans Barthélemy, Depierre 1990, p. 79-90.

3 Ces formes se rapprochent des types répertoriés à Saint-Romain-en-Gal : Desbat et Savay-Guerraz 1986, forme 8, pl. 5.

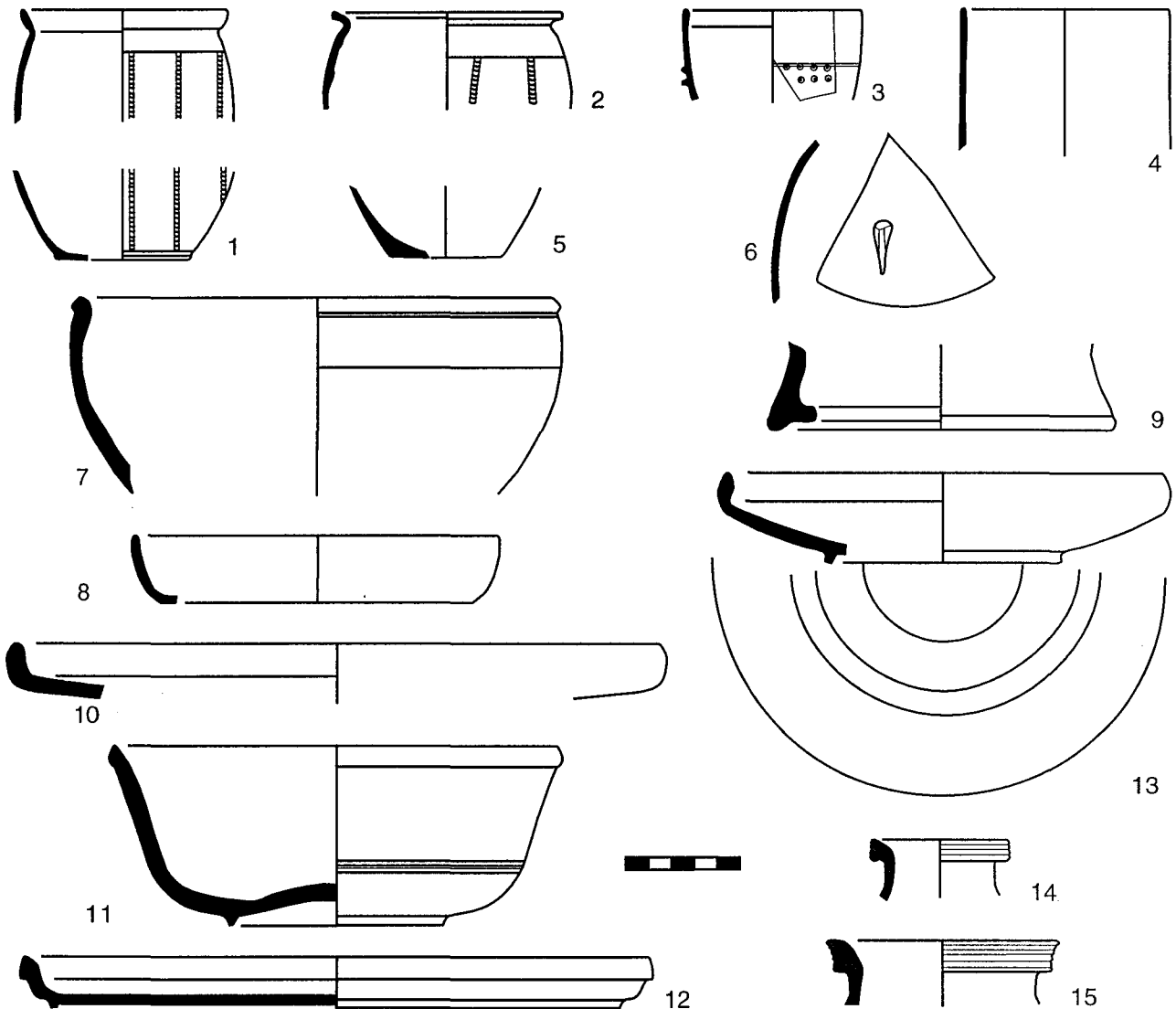


Figure 5 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine et J.-L. Trouvé). 1, 2 et 4 à 6 : paroi fine ; 3 : plombifère ; 7 : céramique peinte ; 8 : VRP ; 9 : céramique fine à pâte rouge ; 10 à 13 : *terra nigra* ; 14 et 15 : commune claire.

Les gobelets sont décorés de guillochis, ont un col caréné et une lèvre éversée vers l'extérieur (Fig. 4, n° 15 et Fig. 3, n° 7) (Desbat et Savay-Guerraz 1986, pl. 7, n°s 19-20).

Dans la nécropole (Fig. 11), les proportions de céramiques à vernis argileux sont nettement inférieures. Nous retrouvons, en effet, des gobelets à décor guilloché mais aucun bol à bord droit. Néanmoins, il faut noter la présence d'une nouvelle forme : la lagène à lèvre triangulaire et pied annulaire (n° 10). Aucune trace de ce type de vase n'a été repérée sur les sites de consommation mâconnais, à Lyon ; en revanche, il apparaît dans la fosse 1 du site du Verbe Incarné (Genin 1993, fig. 16, n°s 15-16).

□ La céramique à paroi fine (Fig. 5)

Assez représentée, rue Tilladet, discrète rue Lacretelle, elle est quasi anecdotique dans les fosses de la

nécropole puisque l'on n'a qu'un gobelet à pâte sablée et des fragments de balsamaire.

Cependant, Mâcon offre un échantillonnage intéressant des types de gobelets en paroi fine dont on peut trouver l'équivalence à Lyon. Ces vases sont également connus sur les camps du *limes* :

- *Rippenbecher*, connu sur le site de *Dangstetten* (Fingerlin 1972) (n°s 1 et 2),
- gobelets à panse striée, bien représentés sur le site de *Dangstetten*,
- formes à décor d'épine, qui sont généralement attribuées à la période augustéenne précoce (n° 6),
- gobelets à panse cylindrique (Haltern 16), produits dans les ateliers lyonnais (n° 4),
- un ex. de céramique plombifère à décor de picot (n° 2),
- un fragment de gobelet d'Aco, rue Lacretelle, estampillé : nous pouvons lire PHI⁴.

4 Plusieurs lectures sont possibles (voir *Gallia* 53, p. 71 et 72.) : soit Phi(larcurus), marque connue à Lyon ; soit P. Hilarius, 4 exemplaires sont connus à La Muette, il existe également à Saint-Romain-en-Gal ; soit Phi(locrates), 6 exemplaires incomplets sont répertoriés à La Muette, marque inconnue à Saint-Romain-en-Gal.

□ *La céramique peinte*

En quantité notable, sur les sites de consommation par des bols "type Roanne", à décor de bandes simples, blanches et rouges (Fig. 5, n° 7). La pâte des vases est micacée et de couleur chamois, ce qui semble indiquer des productions de la vallée du Rhône. Il est à remarquer que ce type de vaisselle est absent des contextes funéraires.

□ *La VRP*

Sa présence est timide tant sur les sites de consommation que dans la nécropole. Seuls des plats à lèvre simple sont connus (Fig. 5, n° 8).

□ *La terra nigra*

Elle est peu abondante et se compose de formes

dérivées du vaisselier italien :

- assiette carénée, à lèvre en bandeau, imitant le type Lamb. 5/7 (Joly et Barral 1992, n° 41, fig. 5, p. 107)(Fig. 5, nos 10 et 13),
- assiette basse à lèvre triangulaire et pied annulaire (Fig. 5, n° 12),
- coupe à pied annulaire et fond ombiliqué (Fig. 5, n° 11 et Fig. 11, n° 5).

La céramique commune claire (Fig. 5, 8 et 11).

De 5 à 10 % dans les contextes d'habitat, elle est de l'ordre de 10 % dans la nécropole. Sur les sites de consommation, elle est représentée par des cruches à lèvre striée, en majorité (type Ha 45 : Fig. 5, nos 14

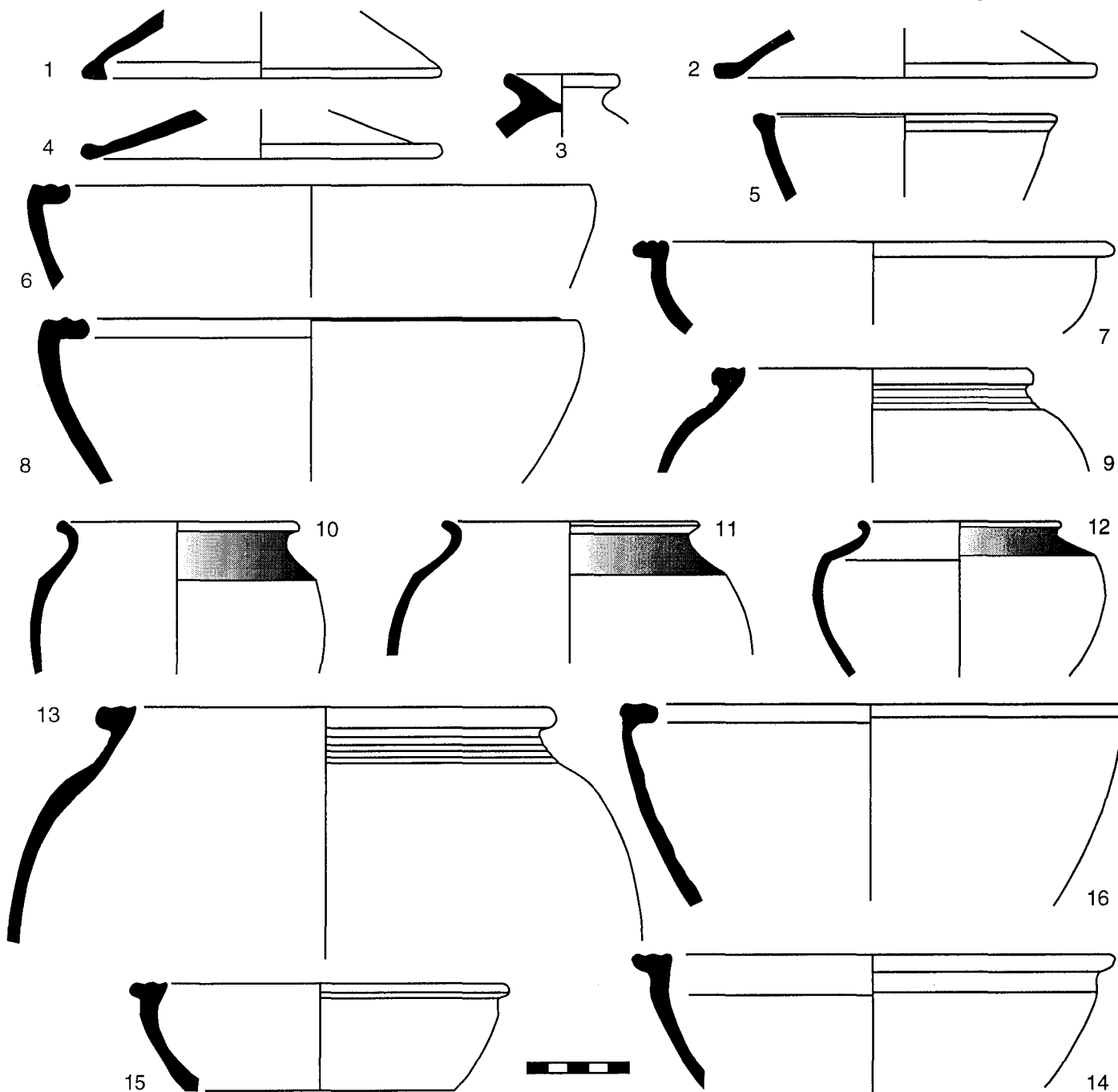


Figure 6 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine et J.-L. Trouvé). 1 à 8 : céramique non tournée ; 9 à 16 : céramique tournée.

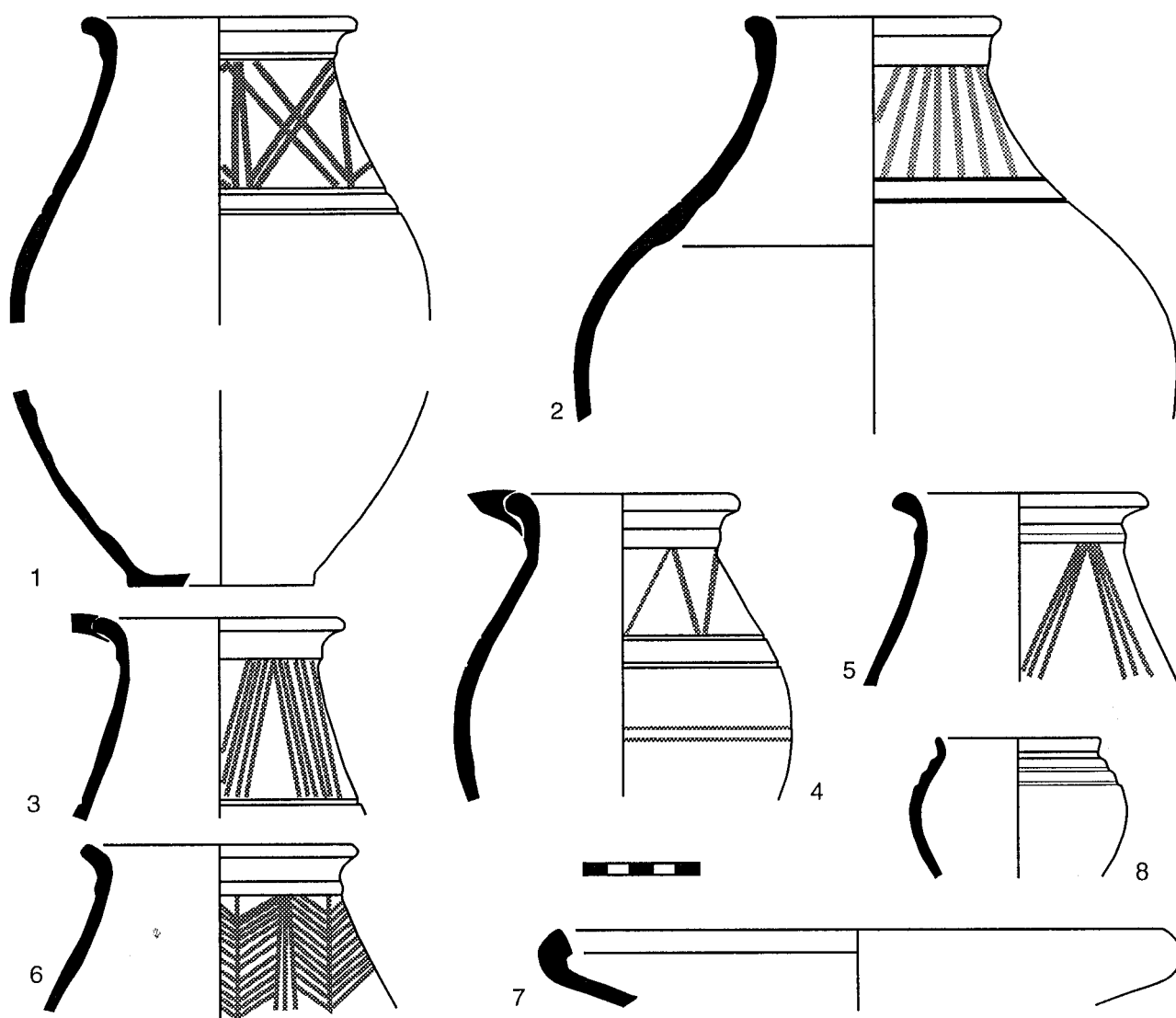


Figure 7 - Rue Tilladet (dessins F. Lamoine). Grise fine. 1 à 6 : pichets ; 7 : écuelle ; 8 : pot.

et 15), des cruches à lèvres en bourrelet (Fig. 8, n° 11) et des pots ansés (type Ha 62). Les mortiers se définissent par un bord en bandeau, typique de cette période (type Ha 59 : Fig. 3, n° 10). Ces derniers ne figurent pas dans le mobilier du cimetière antique.

Dans les fosses funéraires (Fig. 11), nous n'avons pas aperçu de cruches à lèvres striées mais des cruches à lèvres en bandeau (n° 6) et des pots ansés (n° 7). En outre, les dépôts contenaient des cruches à col large mouluré et à deux anses⁵ (n° 8).

La céramique commune grise (Fig. 6, 8 et 11).

Sur les sites de consommation, même si la céramique tournée est plus présente, certains vases restent dans la tradition laténienne, essentiellement les couvercles et les plats à marli mouluré et des jattes (Fig. 6, n°s 1 à 8). La typologie des vases s'inscrit dans la continuité de l'époque précédente puisque les poteries conservent une lèvre moulurée, cependant celle-ci devient horizontale.

Les jattes sont pourvues d'une lèvre horizontale rentrante (Fig. 8, n° 17) ; les pots adoptent un col mouluré (Fig. 6, n°s 9 et 13). Toutefois de nouvelles formes voient le jour comme les petits pots à col lustré et épaule carénée (Fig. 6, n°s 10 à 12).

Dans la nécropole (Fig. 11), la répartition est tout autre : aucun vase non tourné n'est signalé. En outre, nous constatons une surprésentation des plats à marli mouluré (n° 4) et l'absence de pots et de couvercles. Ceux-ci ne sont cependant pas complètement inexistantes puisqu'ils servent d'urne funéraire.

La céramique grise fine

(Fig. 7, 8 et 11).

De 9 à 18 %, elle est représentée quasi exclusivement par des écuelles et des plats à bord oblique (Fig. 7, n° 7). Néanmoins il existe des formes plus atypiques comme un bol à panse carénée, rue Lacreteille (Fig. 7, n° 19). De plus, une série de pichets a attiré notre attention, rue Tilladet, car ils

5 Cette forme est à rapprocher du type Haltern 53 connu à Oberaden, Bâle et Lyon (fosse 2-3 du Verbe Incarné (Genin 1993)).

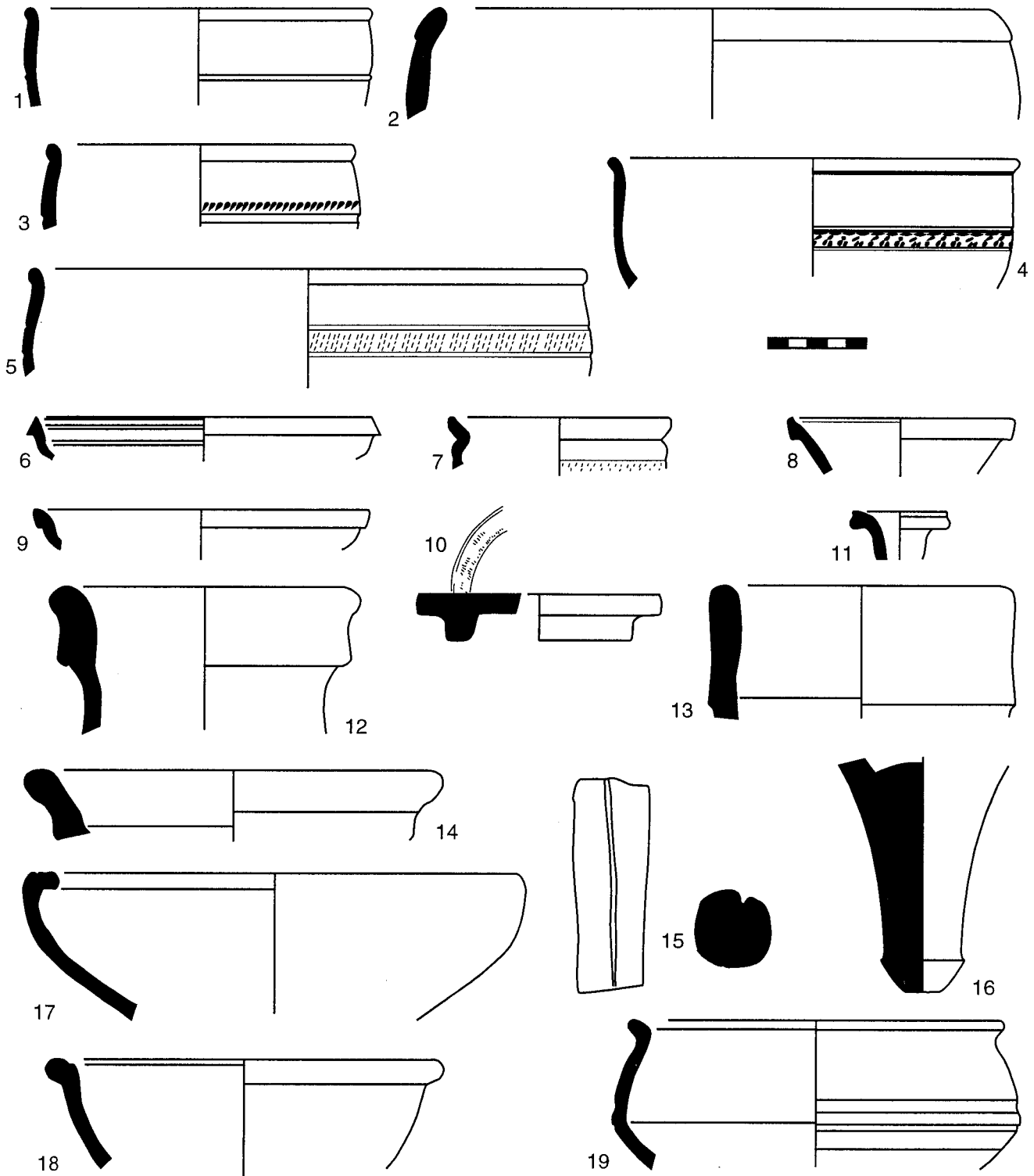


Figure 8 - Rue Lacretele (dessin P. Prost).

1 à 5 et 7 : vernis argileux ; 6, 8 et 9 : sigillée ; 10 : imitation de sigillée ; 11 : commune claire ; 17 et 18 : sombre rrise ; 19 : grise fine. Amphores. 12 : Gauloise 2 ; 13 : Dressel 1 ; 14 : Dressel 7/11 ; 15 : Pascual 1 ; 16 : Haltern 70.

offrent une grande variété de décors de bandes lustrées (Fig. 7, n^{os} 1 à 6). Ces pichets sont comparables aux exemplaires lyonnais⁶ et châlonnais (Augros 1984, p. 43-57).

Dans la nécropole, la céramique grise fine se trouve sous la forme de plats et d'écuelles (Fig. 11, n^{os} 1 à 3).

Un fond de vase-bobine se distingue par une pâte fine rouge et une surface noire (Fig. 5, n^o 9).

6 Des vases identiques sont répertoriés dans le dépôt de la montée de Loyasse à Lyon (Genin 1994.).

IV. CONCLUSION

L'examen du mobilier céramique issu des contextes augustéens de Mâcon fait clairement apparaître une similitude avec le matériel mis au jour à Lyon. Que ce soit en ce qui concerne la vaisselle importée ou produite dans les ateliers lyonnais, ou encore le matériel amphorique, les types identifiés sont comparables.

Les productions indigènes, quant à elles, reflètent une lente évolution des formes héritées de la tradition laténienne.

S'il n'a pas été possible de distinguer des séquences chronologiques dans les lots étudiés, ceux-ci forment des ensembles homogènes et représentatifs pour la période augustéenne, même si leur mode de constitution diffère.

Sans avancer d'interprétations, il est intéressant de pointer quelques faits :

- il est à noter que la sigillée apparaît en faible proportion sur les sites d'habitat, cela pourrait impliquer un usage peu développé de cette vaisselle, mais cette impression est contrebalancée par l'image que donnent les dépôts funéraires de la nécropole. Cette constatation prouve que la sigillée est facilement accessible aux consommateurs ;

- dans les dépôts de la nécropole, on remarque l'absence des pots parmi la vaisselle du banquet funéraire, le vase culinaire étant le plat ;

- l'absence de céramiques peintes et des bols à revêtement argileux dans la nécropole et la présence exclusive des lagènes dans les contextes funéraires. Il est bien évident que cet état de fait peut relever avant tout d'un échantillonnage insuffisant.

La comparaison entre les sites d'habitat et la nécropole nous est apparue intéressante car cela permet d'appréhender deux aspects de la société à cette époque : le monde des morts et celui des vivants. Les différences de répartition des céramiques renseignent sur la distribution et, dans une certaine mesure, sur la destination de certains vases.

Cette étude avait pour objectif de présenter la céramique augustéenne de Mâcon à travers deux sites d'occupation et les dépôts de vaisselle brisée de la nécropole des Cordiers. Ce que nous pouvons dire, c'est que le contexte augustéen de Mâcon est comparable à ce que nous connaissons à Lyon et permet de poser un jalon entre Lyon et le reste de la Bourgogne.

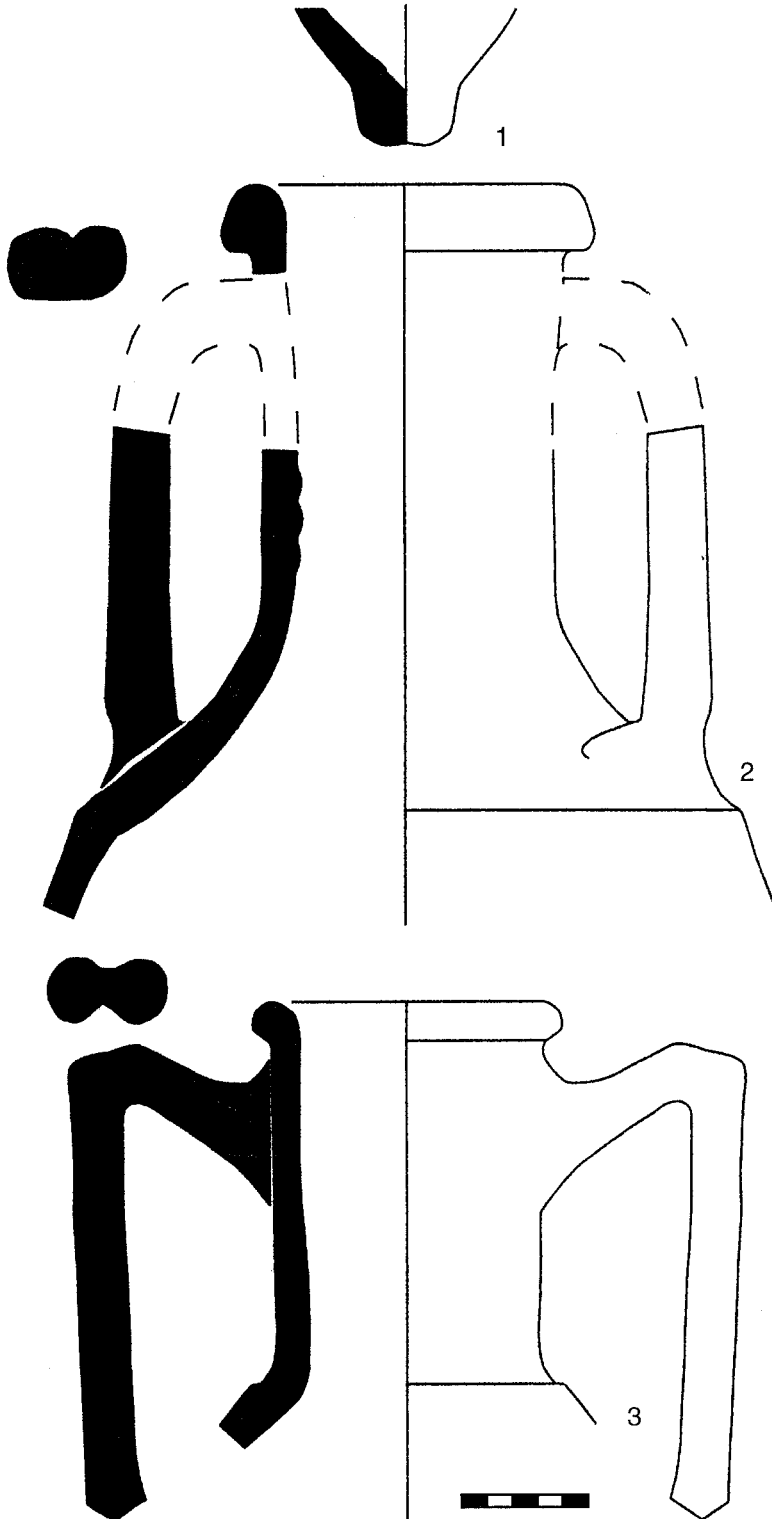


Figure 9 - Nécropole des Cordiers (dessin D. Barthélemy). Amphores. 1 et 2 : Dressel 2/4 ; 3 : Dressel 2/4 orientale.



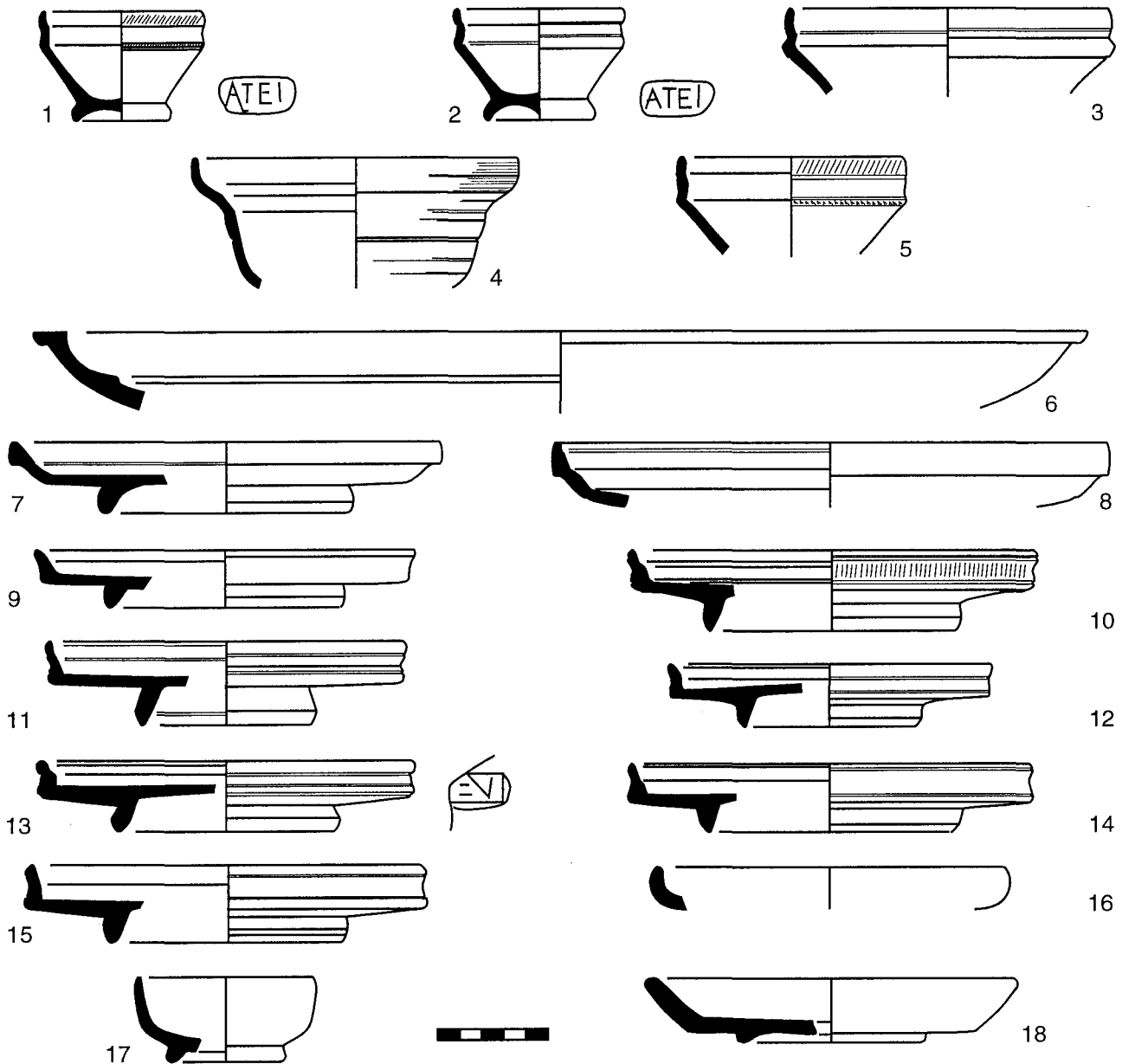


Figure 10 - Nécropole des Cordiers (dessin D. Barthélemy). 1 à 16 : sigillée ; 17 et 18 : imitation de sigillée.

BIBLIOGRAPHIE

Augros 1984 : AUGROS (M.), Les ateliers de potiers augustéens de Saint-Jean-des-Vignes, dans *Mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*, 53, 1984, p. 43-57.

Barral 1994 : BARRAL (Ph.), *Céramique indigène et factices : regards à la Tène finale dans la vallée de la Saône*, thèse de doctorat, Besançon, juin 1994.

Barthélemy 1968-69 : BARTHÉLEMY (A.), Matisco à la lumière des découvertes récentes, dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, tome II, 1968-1969, p. 97-107.

Barthélemy 1973 : BARTHÉLEMY (A.), L'oppidum de Matisco, dans *Revue Archéologique de l'Est*, tome XXIV, fasc. 3-4, 1973, p. 307-318.

Barthélemy 1986a : BARTHÉLEMY (A.), Structures d'habitats celtiques en Mâconnais, dans *Revue Archéologique de l'Est*, tome XXVII, 1986, p. 49-58.

Barthélemy et Depierre 1990 : BARTHÉLEMY (A.) et DEPIERRE (G.), *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon*, Mâcon, 1990.

Barthélemy 1996 : BARTHÉLEMY (D.), Étude d'un dépôt de vaisselle culinaire du II^e siècle, fouille de la maison médicale du clos de la Moussière, cours Moreau à Mâcon, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 141-153.

Barthélemy, Ducreux et Prost 1998 : BARTHÉLEMY (D.), DUCREUX (F.) et PROST (P.), Mâcon, 17 rue Lacreteille, zone d'activité gallo-romaine en périphérie urbaine (I^{er}/II^e s. apr. J.-C.), *Document final de synthèse*, février 1998.

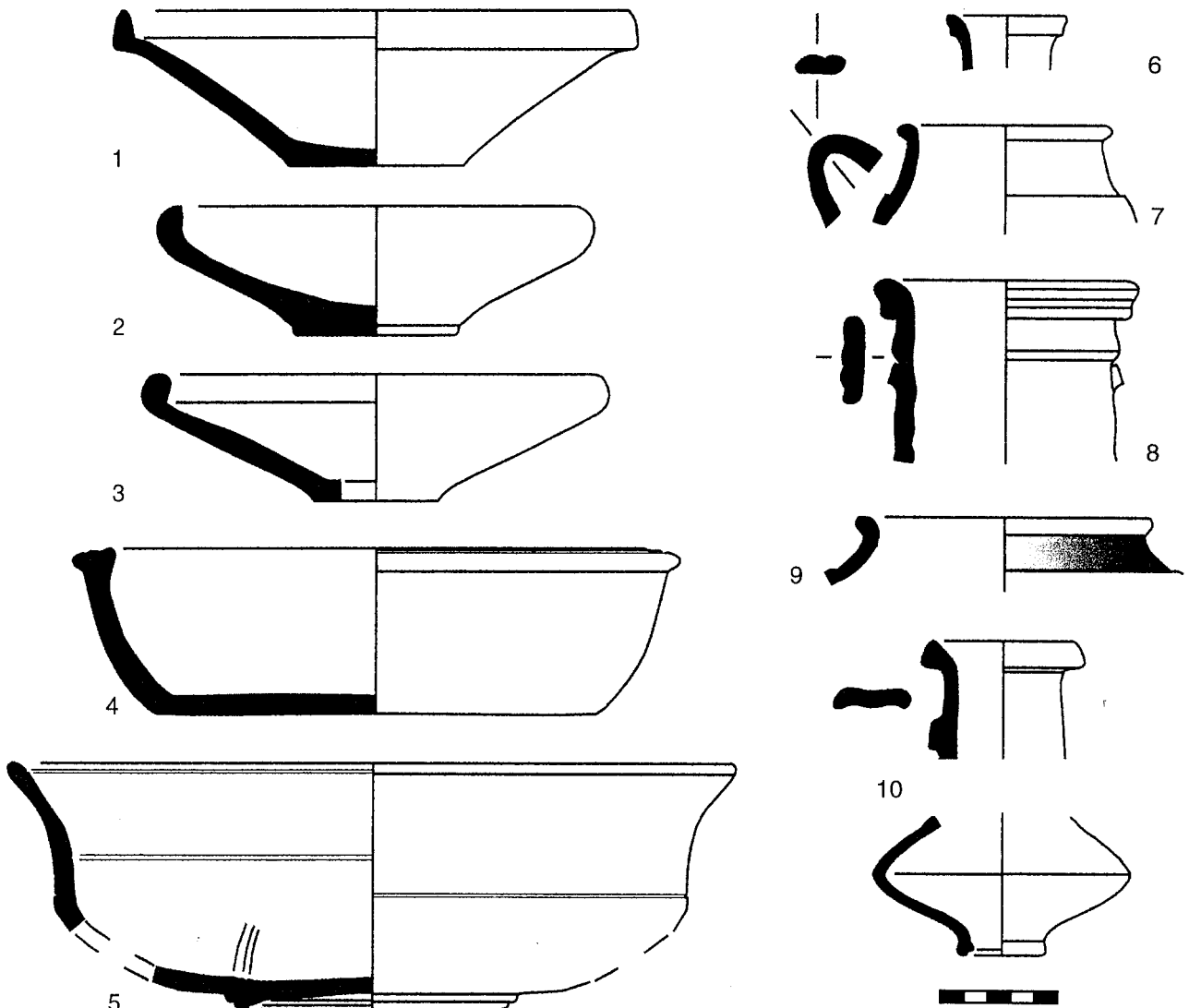


Figure 11 - Nécropole des Cordiers (dessin D. Barthélemy).
1 à 3 : grise fine ; 4 et 9 : sombre grise ; 5 : *terra nigra* ; 6 à 8 : commune claire ; 10 : céramique à vernis argileux.

Barthélemy, Remy 1999 : BARTHÉLEMY (D.), REMY (A.C.), Mâcon, Bibliothèque Municipale, place des Carmélites, *Document Final de Synthèse*, 1999, 23 p.

Barthélemy 1999 : BARTHÉLEMY (D.), Mâcon antique, les données de l'archéologie, dans *Annales de l'Académie de Mâcon*, tome 11, 1999, p. 217 à 234.

Bémont 1990 : BÉMONT (C.), Sigillées de type italique et imitations sigillées, dans *Gaule interne et Gaule méditerranéenne au II^e et I^{er} s. av. J.-C. : confrontations chronologiques (Actes du congrès de la table ronde de Valbonne, novembre 1986)*, 1990, p. 73-88.

Desbat et Savay-Guerraz 1986 : DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.), Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, dans *Figlina*, 7, 1986, p. 91-104.

Desbat et alii 1989 : DESBAT (A.), GENIN (M.), LAROCHE (C.), THIRION (Ph.), La chronologie des premières trames urbaines à Lyon, dans C. GOUDINEAU (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, p. 95-118.

Desbat et alii 1994 : DESBAT (A.), LEBLANC (O.), PRISSET (J.-L.), SAVAY-GUERRAZ (H.), TAVERNIER (D.), avec la coll. de A. LE BOT-HELLY et M.-J. BODELEC, *La maison des Dieux-Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, 55^e suppl. à *Gallia*, Paris, 1994.

Desbat et alii 1996 : DESBAT (A.), DANGREAU (B.), ELAIGNE (S.), LAROCHE (C.), LASCOUX (J.-P.), LASFARGUES (J.), GENIN (M.), PICON (M.), SCHMIT (A.), WIDLAK (W.), Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1^{ère} partie : les ateliers précoces, dans *Gallia*, 53, 1996, p. 3-249.

Fingerlin 1972 : FINGERLIN (G.), Dangstetten, ein augusteisches Legionlâger am Hoehrhein. Vorbericht über die Grabungen 1967-1969, dans *Bericht der Römisch-Germanischen-Kommission*, 51-52, 1970-1971, p. 197-232.

Genin 1993 : GENIN (M.), Céramiques augustéennes du Verbe Incarné à Lyon : étude de trois ensembles clos, Céramiques augustéennes à Lyon, nouvelles données, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1, 1993, p. 63-104.

Genin 1994 : GENIN (M.), Céramiques précoces augustéennes de Lyon, étude du dépôt de la montée de Loyasse (L.3), dans *Revue Archéologique de l'Est*, 45, 2, 1994, p. 321-360.

Goudineau 1968 : GOUDINEAU (C.), *La céramique arétine lisse*, Fouilles de Bolsena (Poggio Moscini), IV, Paris, coll. EFR 6, 396 p.

Goudineau, Peyre 1993 : GOUDINEAU (C.), PEYRE (C.), *Bibracte et les Eduens, à la découverte d'un peuple gaulois*, 1993.

Joly et Barral 1992 : JOLY (M.) et BARRAL (Ph.), *Céramiques gallo-belges de Bourgogne, antécédents, répertoire, productions et chronologie*, dans *SFECAG, Actes du congrès de Tournai*, 1992, p. 101-130.

Lemaître, Desbat et Maza 1998 : LEMAÎTRE (S.), DESBAT (A.), MAZA (G.), *Les amphores du site du "Sanctuaire de Cybèle" à Lyon. Etude préliminaire*, dans *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 49-60.

Luginbühl 1996 : LUGINBÜHL (T.), *Typo-chronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la domus PC 1*, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 197-208.



DISCUSSION

Président de séance : M. TUFFREAU-LIBRE

Marie TUFFREAU-LIBRE : Avec cette communication très intéressante nous avons un jalon de plus pour connaître la céramique d'une période charnière dans une région de contacts et d'échanges privilégiés. On voit se confirmer un faciès tout à fait homogène à l'époque augustéenne et les comparaisons entre les sites de consommation et la nécropole sont très intéressantes. Les différences s'expliquent-elles uniquement pour des raisons de choix dans les contextes funéraires ou y-a-t-il des possibilités de décalage chronologique, même très mince, avec les sites d'habitations ?

Daniel BARTHÉLEMY : Les deux sites d'habitation étudiés ont livré des remblais qui n'ont pas permis une stratigraphie particulièrement fine ; il est donc difficile de trouver des décalages chronologiques et on en reste à une période augustéenne au sens large.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Sans pouvoir fixer le début ou la fin de la période, parce que c'est long la période augustéenne !

Daniel BARTHÉLEMY : Oui, c'est long. La fosse de la rue Lacreteille a un comblement relativement homogène qui couvre la période -15/+15 ; les remblais d'occupation de la rue Tilladet sont sur le même principe et il y a eu un certain nombre de collages inter-couches ; on s'est rendu compte d'une homogénéité qui ne permettait pas de discerner des phases.

Anne DELOR : Qu'appellez-vous les imitations de sigillées ?

Daniel BARTHÉLEMY : Ce sont les productions de type Lyon ou Saint-Romain-en-Gal, avec les formes Goudineau 1 en pâte claire et engobe brun, ou avec les formes qui imitent le service I. Je renvoie aux publications, Figlina et Gallia.

Xavier DERU : Sur la planche de sigillées, vous avez une coupe hémisphérique. Est-ce une imitation de sigillée ?

François LAMOINE : Oui, c'est bien une imitation de sigillée.

Xavier DERU : Dont vous connaissez la provenance ?

François LAMOINE : On dit toujours Lyon/Saint-Romain-en-Gal mais on n'a pas fait d'analyse de pâte.

Daniel BARTHÉLEMY : Je précise que le matériel de la nécropole est en partie brûlé et que cela ne facilite pas l'identification.

Alain FERDIÈRE : A propos de nécropole, celle de Septfontaines au Luxembourg est un peu dans le même cas, c'est-à-dire qu'il n'y a pratiquement pas de sigillée dans les tombes ; presque toute la sigillée, abondante, se trouve dans l'aire d'incinération. Il semble que vous avez le même cas, c'est-à-dire des objets qui passent avec le mort dans l'incinération, les cendres étant ensuite déposées dans la tombe avec d'autres vases.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Oui, c'est une chose qu'on a aussi remarquée sur la nécropole de l'Image à Argentomagus. L'ustrinum, non publié, contient des quantités de sigillées brûlées alors que dans la nécropole il y en a fort peu. Il faut peut-être tenir compte de ce phénomène pour parler de présence/absence de mobiliers dans les dépôts.

Alain FERDIÈRE : Et pour la notion de richesse des tombes, parce qu'on a l'impression de nécropoles modestes alors que le matériel de luxe se trouve dans l'aire cinéraire.

Marie TUFFREAU-LIBRE : Tout à fait.

